Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 005-210500070-20250331-2025_12-BF

DELIBERATION

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 31 MARS 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9

L'an deux mil vingt-cinq,
le trente-et-un mars
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 9
Pouvoir : 0
Votants : 9

Date de la convocation : 25 mars 2025

Présents : Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER, Pascale BURGAT.
Absent : Néant
Secrétaire : Pascale BURGAT

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2024

Les résultats de cet exercice laissent apparaître, pour les budgets suivants :

M57 - BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE :

- Un excédent de Fonctionnement **476.391,20€**
- Un déficit d'investissement de **177.494,13€**
- Un excédent des restes à réaliser de **295.430,00€**

M49 - EAU

- Un excédent de Fonctionnement de **75.514,75€**
- Un excédent d'investissement de **111.912,77 €**
- Les restes à réaliser sont de 0,00 € en recettes et en dépenses

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'affectation des résultats de fonctionnement des deux budgets.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'affecter :

Pour le Budget M 57 : Commune
L'excédent de Fonctionnement de l'exercice 2024 de **476.391,20€** est affecté :

- Au compte **002** de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 pour un montant de **176.391,20€.**
- Au compte **1068** de la section d'investissement de l'exercice 2025 pour un montant de **300.000,00€** pour couvrir le déficit de l'année 2024, et les futurs besoins de financement de la section d'Investissement.

Le déficit d'investissement de l'exercice 2024 de **177.494,13€** est affecté au compte **001** de la section d'investissement de l'exercice 2025.

Pour le Budget M49 : Eau
L'excédent de Fonctionnement de l'exercice 2024 de **75.514,75€** est affecté au compte **002** de la section de fonctionnement de l'exercice 2025.
L'excédent d'investissement de l'exercice 2024 de **111.912,77 €** est affecté au compte **002** de la section d'investissement de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Christian BLANC.